

Réf: Dossier N° : 55251

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « HIROTEC »

**Siège social : ABIDJAN - PLATEAU BOULEVARD ANGOULVANT,
RESIDENCE LE MANGUIER, 01BP12934ABJ01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 09 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « HIROTEC » .

Objet: La conception, les études, la réalisation de tous types de travaux liés à la construction en génie civil (bâtiment et travaux publics).

Capital social: 500 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social: ABIDJAN - PLATEAU BOULEVARD ANGOULVANT,
RESIDENCE LE MANGUIER, 01BP12934ABJ01**

GERANT: Monsieur N'GUYEN QUOC VIET GUILLAUME.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26544 du 09/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23909 du 09/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

